aux. M. Smith doit bientôt quitter la Turquie pour retourner aux États Unis d'Amérique, son pays, où il doit se fixer par suite d'affaires de famille. On sait que c'est d'après l'analyse des eaux thermales de Yalova Elde par M. Smith et que nous avons publiée dans notre journal, que S. A. la Validé Sultane se rendit aux bains de cet endroit, où elle puisa un notable état de santé M. Smith a découvert en Turquie plusieurs sortes de minéraux précieux dont il a apporté une quantité d'échantillons, et qui auraient pu être très convenablement exploités en temps opportun. Personne mieux que ce minéralogiste n'eût été à même de diriger ces travaux, et par ce motif, son départ est regrettable.

— On lit dans les journaux de Paris du 23 octobre :

« L'ambassadeur de Turquie a eu, ce matin, une longue conférence avec M. le ministre des affaires étrangères, à l'hôtel des Capucines. »

— Les troupes qui étaient campées à Zeitoun-Bournou viennent d'être casernées à Constantinople. Les malades appartenant aux réduits et qui étaient à l'hôpital militaire de Mehjé, ont été transportés dans des voitures jusqu'à l'échelle de la fabrique de Zeitoun-Bournou, pour être dirigés sur d'autres hôpitaux de la capitale ; on a tout lieu d'espérer que ce changement d'air contribuera à leur prompt rétablissement.

— Avant-hier, des exercices à feu ont eu lieu, toute la journée, dans la plaine de Haïdar-Pacha.

— Le brick de guerre le *Saïd*, commandé par Hassan Ley, et ayant à bord le férik pacha, envoyé par le gouverneur-général de la province de Tunis, est arrivé avant-hier dans notre port. En doublant la pointe du Sérail, il a fait le salut d'usage que lui a été rendu par les batteries de Top-Hané.

— Par un violent vent du nord, un incendie a éclaté aujourd'hui sur les hauteurs de Tatavla et n'a heureusement détruit qu'une maison.

— Cirque Olympique. — Guillaume. — Le cirque d'Aga-Djamissi continue toujours ses représentations qui s'alterne avec celles du théâtre italien. Elles ont lieu dans la semaine à 7 h. 1/2 ; le Dimanche à 2 et 4 h. et attirent toujours une foule de spectateurs.

Aujourd'hui vendredi a lieu une brillante représentation au bénéfice de Mlle Madalena Guillaume. La variété du spectacle, jargon de la bénificiaire fera de cette soirée une des plus attrayantes de la saison.

## NOUVELLES D'EUROPE.

Le courrier de Vienne est arrivé ce matin et nous a apporté les journaux dont nous faisons le résumé suivant :

### FRANCE.

Après une discussion qui a duré trois jours, l'Assemblée législative a adopté dans sa séance du 20 les crédits supplémentaires destinés à porter l'effectif de l'armée d'Italie jusqu'au 1er janvier prochain. De tous les discours prononcés, celui de M. Odilon-Barrot, président du conseil, a particulièrement fixé l'attention de l'Assemblée. Les votes qui lui sont proposés que l'histoire entre la majorité et le ministère tout entier sans distinction des nuances qu'on aura voulu y trouver, est aussi complète que jamais. Le rejet de toutes les propositions de clôture motivée, et trois cents voix environ de majorité dans trois scrutins successifs, sont des faits contre lesquels aucune subtilité ne peut prévaloir.

Dans la séance du 18, M. Mathieu de la Drôme ayant fait allusion à quelques paroles offensantes que M. Thiers aurait dites avant l'élection à la présidence de Louis Napoléon, M. Thiers, les a aussitôt démenties en disant : M. Bixio a prétendu les avoir entendues. M. Thiers a chargé deux de ses amis, M. Pascatory et M. Heeckeren, d'aller demander satisfaction à M. Bixio. Il était alors trois heures et demie environ.

M. Bixio a répondu qu'il était prêt, et a désigné sur-le-champ MM. Jules Favreau et Victor Lefranc pour lui servir de seconds.

Les quatre témoins sont tombés d'accord, sans discussion, qu'une réparation par les armes était nécessaire, et l'on s'est immédiatement rendu sur le lieu choisi pour le combat, au bois de Boulogne.

Placés à vingt pas, les deux adversaires ont tiré chacun un coup de pistolet, sans qu'aucun d'eux ait été atteint.

Alors les témoins, qui jusque-là avaient conduit absolument toute l'affaire, et sans que les parties se fussent même abreuvé un seule parole, ont déclaré que l'honneur était satisfait et que le combat devait s'arrêter là. C'est seulement alors que quelques mots ont été échangés entre M. Thiers et M. Bixio. A six heures, ils étaient tous deux de retour avec leurs amis au palais de l'Assemblée.

Dans la séance du 21, l'assemblée nationale a décidé à la majorité de 387 voix contre 109, mais après une discussion des plus orageuses, que la proposition relative à l'abrogation des lois qui ont proscrit les deux branches de la famille de Bourbon, ne serait pas prise en considération. C'est également après une discussion non moins tumultueuse que le lendemain elle a rejeté la proposition de M. Napoléon Buaparte tendante à proclamer une amnistie en faveur des insurgés de juin.

M. Corallia déposé la proposition suivante, tendante au maintien de la stricte exécution des traités des 15 juillet 1840 et 1841 :

« En présence des difficultés qui menacent de porter atteinte à l'indépendance du Sultan et à l'intégrité de l'empire ottoman ;

» L'assemblée, animée du désir au maintien de l'équilibre de la paix de l'Europe et de donner à la parole de la France plus d'autorité, à son action plus d'unité ;

» Engage le ministère à réclamer de toutes les puissances signataires la stricte exécution de la *Convention du 13 juillet 1840*, dans laquelle la France est devenue partie contractante par le traité du 15 juillet 1841. »

On écrit de Rome, au *Journal des Débats*, sous la date du 24 octobre :

« Je vous disais l'autre jour que le Pape ne se rapprochait point de son peuple. On dit aujourd'hui qu'il va s'enfermer dans Gaëte avec le Roi de Naples. La séparation se consomme de plus en plus ; l'abîme se creuse et s'élargit d'heure en heure ; ce que Dieu y jettera pour le combler, lui seul le sait ; mais ce que je crois et ce que je vois, c'est que l'œuvre de la France est accomplie, c'est que nous n'avons plus rien à faire ici. Nous luttons, croyez le bien, contre des résistances invincibles ; nous nous usons en vain contre un pouvoir plus fort que nous. Nous n'y voyons pas ; plus nous marchérons, plus nous nous égarerons. »

---

On lit dans le *Journal de Calais*, du 18 octobre :

« Il existe en ce moment un grand échange de courriers entre les puissances du continent et le cabinet de la Grande-Bretagne, à cause, sans doute, de la grande affaire de la Turquie. Le 14, trois courriers anglais, malgré le mauvais temps, ont traversé le détroit dans un bateau à vapeur exprès, et sont débarqués à Calais. Ils en sont partis immédiatement pour Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg. »

---

On lit dans le *Moniteur* français :

« M. le général de division d'Hautpoul est nommé au commandement en chef du corps expéditionnaire de la Méditerranée, en remplacement de M. le général de division Rostolan, autorisé sur sa demande, à rentrer en France. Le gouvernement a décidé que M. d'Hautpoul, membre de l'Assemblée nationale, remplirait les fonctions de ministre plénipotentiaire et temporaire auprès du Saint-Siège, lorsque les pouvoirs de M. de Corcelle, qui, en vertu de la loi électorale, sont sur le point d'atteindre leur terme, auront cessé. »

---

### ANGLETERRE.

On lit dans le *Globe*, qui passe pour un journal semi-officiel :

« Des correspondances de Saint-Pétersbourg portent que l'inquiétude commence à gagner cette ville. Les préparatifs de guerre que l'on fait sont considérables, et l'escadre russe est à Sébastopol, avec ordre de se tenir prête à mettre en mer dans un délai de quatre jours après ordre reçu. On tremble en dépensant la grand nombre de remorqueurs à voyeur pour le cas où leurs services seraient nécessaires. »

---

Ce qui a le plus retenu les spéculateurs à la Bourse d'aujourd'hui, dit le *Sun* du 22 octobre, c'est la nouvelle qui a circulé que la flotte russe avait l'ordre de se tenir prête à Sébastopol au premier signal.

---

Le *Morning-Post* du 19 octobre engage le ministère anglais à expliquer le plus promptement possible et à justifier, si cela se peut, les dernières exécutions capitales qui ont eu lieu. Sans cela, ce ministère serait pour l'Empereur d'Autriche un ennemi plus formidable que toutes les insurrections qui ont été réprimées. Sans doute sentiment, qui est général en Angleterre, sera formulé dans les correspondance entre les cours de Londres et de Vienne. Tout cœur honnête frémit à la vue de conseillers et de représentans de la légitimité tolérant les excès les plus dégradans du désordre et de la révolution.

---

### AUTRICHE.

S'il faut en croire une correspondance de Vienne du 19 octobre, adressée à la *Réforme Allemande* de Berlin, le général Haynau qui a été destitué par suite des excès de son sanglant proconsulat en Hongrie ne serait pas seul tombé en disgrâce ; le comte Grüne, aide-de-camp de l'Empereur d'Autriche, partagerait son sort ; c'est lui qui avait été envoyé par l'Empereur à Arad pour empêcher l'exécution prématurée des arrêts du conseil de guerre institué dans cette forteresse aussitôt après sa reddition, et l'on va jusqu'à croire qu'il n'aurait pas rempli sa mission comme il le devait.

---

La *Gazette de Vienne* du 16 publie dans sa partie officielle la convention conclue entre l'Autriche et la Prusse au sujet du pouvoir central provisoire pour l'Allemagne. Cette convention ne diffère guère de celle qui est connue depuis une huitaine de jours par la voie de Francfort. La *Gazette de Vienne* fait savoir la satisfaction de l'Autriche en date du 12 octobre, et de la déclaration suivante du vicaire de l'Empire :

« Je donne mon assentiment à la convention conclue à Vienne, le 30 septembre dernier, entre le gouvernement autrichien et le gouvernement prussien au sujet de la création d'un nouveau pouvoir central provisoire pour l'Allemagne, et signée par le prince Schwartzenberg et le comte Bernstorff.

» Je déclare en outre que dès que l'assentiment de tous les gouvernements allemands aura été accordé à cette convention, je serai prêt à déposer ma dignité de vicaire de l'Empire, et à remettre entre les mains de S. M. le roi de Prusse les droits et les devoirs qui m'ont été confiés par l'Assemblée nationale le 12 juillet 1848.

» Francfort-sur-Mein, le 6 octobre 1849.

» Le vicaire de l'Empire,

» *Signé* : Archiduc Jean.

» *Contre-signé* : Wittgenstein. »

La condition fixée par le paragraphe 1er de la convention du 30 septembre étant satisfaite, l'Autriche et la Prusse vont faire immédiatement des démarches communes propres à obtenir prompte-ment l'assentiment des autres gouvernemens fédéraux à la convention conclue.

Fait à Vienne, au ministère des affaires étrangères, et en deux exemplaires égaux, le 13 octobre 1849.

---

On écrit de Vienne, le 13 octobre, au *Moni ten pausiéen* :

« On vient d'arrêter à Rœslau l'ancien ministre baron Pillersdorf. C'est à la suite des déclarations du docteur Sschloff que cette arrestation importante a eu lieu. »

Cette nouvelle est démentie par le *Lloyd*.

---

### ALLEMAGNE.

#### PRUSSE.

On lit dans la *Gazette de Cologne*, sous la date de Bingen (Prusse rhénane), le 14 octobre :

« Hier dans leur passage par notre ville, des détachemens prussiens ont eu querelle avec les bourgeois dans plusieurs lieux publics. Ces querelles dégénérèrent même en rixes sanglantes. Quatorze habitans sont blessés plus ou moins grièvement. Un certain nombre de soldats le sont aussi. Même chez leurs hôtes, ces militaires ont commis de grands excès. »

---

### ITALIE.

#### PIÉMONT.

La *Gazette Piémontaise* du 20 octobre annonce que le roi, sur le rapport de M. d'Azeglio, président du conseil des ministres, sect faire d'Etat des affaires étrangères, a nommé M. Giovanni Galvagno, qui était ministre du commerce et de l'agriculture, aux fonctions de ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Pinelli, dont la démission est acceptée. Le roi a nommé en même temps M. Antonio Mathieu, qui était intendant général (préfet) de la circonscription administrative de Cuneo, aux fonctions de ministre de l'agriculture et du commerce, en remplacement de M. Galvagno.

On dit que moyennant la démission de M. Pinelli, la chambre des députés était prête à cesser son opposition systématique. Reste à savoir si elle tiendra parole.

---

La *Gazette piémontaise* publie un décret sur la réduction et la réorganisation de l'armée. Les réductions sont nombreuses, tant pour le personnel des états-majors que pour la force numérique des divers corps de troupes de toutes armes.

---

#### NAPLES.

Les journaux de Naples persistent à garder un silence absolu sur les affaires de leur pays et sur les arrestations qui y ont été récemment opérées.

---

### ESPAGNE.

On lit dans la correspondance ordinaire d'Espagne, en date de Madrid, le 19 octobre :

« Le ministère préside par le général Narvaez, ayant été obligé par la reine de donner sa démission, le nouveau cabinet est ainsi composé :

» Président du conseil et ministre de la guerre, général comte Cléonard ; ministre de l'intérieur, général Balboa ; finances, M. Armesta, employé à la Cour des comptes ; justice, M. J. Mansera, magistrat de deuxième ordre ; affaires étrangères, le comte Colombi, ministre à Lisbonne ; marine, M. Bustillos, qui commande actuellement la flotille de l'expédition d'Italie. Le ministère du commerce et des travaux publics devait rentrer dans les attributions du ministère de l'intérieur. Mais des lettres de Madrid du 21 annoncent que le ministre Narvaez avait repris en mains la direction des affaires publiques.

---

### AMÉRIQUE.

#### ÉTATS — UNIS.

Le paquebot l'*Amerika* a apporté en Europe des nouvelles de New-York du 10 octobre. D'après ces nouvelles, le différend survenu entre la Turquie et les gouvernemens d'Autriche et de Russie avait causé une très grande sensation aux Etats-Unis.

---

*(Correspondances particulières.)*

**ANDRINOPLE**, 2 *novembre*. — Vendredi soir, 21 coups de canon, ont annoncé pour le lendemain la solennité du Courbam-Bairam, qui a duré 3 jours, employés par les Musulmans en exercice pieux et en félicitations mutuelles.

Le premier jour, Ismaïl pacha, au retour de la mosquée où il s'était rendu en grand cortège, a reçu les visites de tous les employés supérieurs, des membres du conseil, des chefs ecclésiastiques et immédiatement après celles de tous les consuls résidant dans cette ville et qu'il a accueillis comme à son ordinaire, avec la politesse et la courtoisie, que tout le monde lui connait.

Le 1er régiment de chasseurs à cheval qui doit tenir garnison dans les environs, les derniers escadrons sont arrivés la veille du Bairam, a été installé dans la caserne affectée à la cavalerie.

A la suite de la catastrophe survenue à Bayali-keuy sur les personnes des deux jeunes gens vendus et si cruellement outragés, dont vous avez fait mention dans une de vos précédentes feuilles, Ismaïl pacha avait donné les ordres les plus pressés au mudir de cette localité, pour que les meurtriers fussent recherchés ; deux individus très mal famés du village, et sur lesquels planaient de graves soupçons, ont été arrêtés, conduits ici et emprisonnés. Toutefois les ordres du pacha étaient si pressants, que les investigations des autorités de Boyali-keuy pour arriver à la découverte de la vérité, n'avaient pas discontinué. En effet, un sac contenant toutes les pièces de conviction vient d'être retrouvé dans des broussailles près de la cabane incendiée, où les deux pauvres victimes avaient été égorgées. Ce sac ainsi caché, prouve clairement que les auteurs de ce crime ne sont pas des voleurs étrangers au pays, car ils l'auraient emporté avec eux ; c'est donc encore sur les individus arrêtés que tous les soupçons s'accumulent, mais les preuves manquent.

**SALONIQUE**, 31 *octobre*. — Les fêtes du Courbam-Bairam ont été célébrées avec beaucoup de pompe. Le gouverneur-général a reçu et fait les visites d'usage. On parle de nouvelles fêtes qui auront lieu à l'occasion de la circoncision prochaine de son fils.

Le pavillon du contr'amiral Osman pacha vient d'être transporté sur le pyroscaphe de la division de Salonique. Osman pacha ira, dit-on, faire une tournée dans l'Archipel ottoman ; il visitera, entr'autres îles, Samos, Rhôdes, etc ; le brick *Chéref-Numa* et un cutter resteront en station dans ce port.

Dans le courant des deux dernières semaines, nous avons eu concours considérable de passagers turcs et grecs venant de Constantinople pour l'intérieur de la Roumélie.

La poste de Monastir, de Janina et de Larisse ne nous a rien apporté de saillant. La sûreté des routes de la Roumélie est en ce moment parfaite.

Les pluies ont, dans ces derniers jours, commencé à arroser abondamment le sol ; suivant les apparences, nous aurons bientôt de la neige.

---

**DAMAS**, 23 *octobre*. — Depuis son arrivée à Damas, Emin pacha, commandant en chef de l'armée de l'Arabistan, s'occupe avec ardeur à réformer un très grand nombre d'abus qui s'y étaient glissés. Les troupes ne sont plus oisives, comme par le passé, car la plus grande partie du temps est employée à leur faire faire des exercices dont elles avaient un urgent be oin. La sollicitude d'Emin pacha ne s'est pas limitée à l'armée régulière ; il s'est aperçu que des abus non moins grands s'étaient également établis parmi les troupes irrégulières qu'on nomme *Bache Bozouks*. Ces troupes, sous le général appelle notre beaupoup d'esprit *contre-poison bédouin*, sont principalement destinées à repousser les Arabes du désert. Elles sont par conséquent tenues d'avoir de bons chevaux et de bonnes armes qui consistent en un fusil, une carabine, ou plutôt un *tromblon*, un sabre et un pistolet. En raison d'attention qu'on accordait précédemment à ces troupes, avait fait, qu'un grand nombre d'entre elles n'avaient que de mauvaises montures et presque pas d'armes, ou des armes hors de service. Le général en chef a fait lui-même ces jours derniers une revue générale et a exclus du service tous ceux qui ne réunissaient pas les conditions voulues. On ne saurait trop louer le zèle qu'Emin pacha déploie depuis son arrivée à Damas ; sa présence a tout changé : la propreté des casernes et des hôpitaux ; la bonne tenue des troupes sont de remarquer, enfin, aujourd'hui, la Porte peut compter sur l'armée de l'Arabistan qui, grâce aux soins de son général en chef est apte à rendre de très bons services en cas de besoin.

M. de Ségur Dupeyron, consul de France à Damas, est parti pour se rendre à Paris en vertu d'un congé qu'il a reçu de son gouvernement.

---

**BEYROUTH**, 30 *octobre*. — Je profite du départ de bateau à vapeur autrichien pour vous donner le peu de nouvelles qu'offre notre contrée.

La Syrie présentement jouit d'une parfaite tranquillité ; la question du cadastre est encore en suspens.

Vamik pacha vient de mettre aux arrêts l'émir Béchir-Aboulamaâ, de Brummana, qui avait mis des bandes à la disposition dans le Liban ou cherchant à se rendre fort, par l'admission à son service des plusieurs chefs druses avec leur suite.

On croit que les intentions de cet émir étaient de soutenir les montagnards contre son parent l'émir Hallar, caïm-cam actuel des chrétiens du Liban, dans l'espoir de le remplacer. La prévoyance du muchir de l'éyalet et d'Emin éfendi, ainsi que leur vigilance continuelle ont prévu le cas et y ont apporté les remèdes les plus énergiques.

S.medi dernier, le pyroscaphe ottoman *Tairi-Bahri* a mouillé sur notre rade : il avait à son bord Ismaïl bey, qui avait rempli auprès de l'éyalet de Damas, attendu depuis deux mois. Il compte partir dans quelques jours afin de prendre possession de son poste.

Le paquebot autrichien a amené ici M. J. Schmith, qui doit gérer le consulat-général de France en l'absence de M. Bourée qui partira pour la France par le paquebot français du 5 novembre prochain.

---

**ATHÈNES**, 28 *octobre*. — Depuis le 14 de ce mois, il a été impossible à la chambre des députés de se réunir en séance, et déjà nous sommes à la veille du terme de la seconde session, puisque le 1er novembre est le jour fixé pour l'ouverture de la troisième. Les raisons de cette conduite sont très connues : le ministère n'ayant plus la majorité, a manœuvré si bien qu'il est parvenu à avoir une chambre incomplète et l'on n'a pu ainsi s'occuper des affaires concernant l'envoi de M. Schinas à Munich et de M. Patzouras à Bucharest. Mais, il en a été question au sénat, qui a recommandé au gouvernement qu'il s'abstint de se faire représenter, en Valachie, par M. Patzouras ; dans le cas contraire, il se verrait forcé de faire de cette question une question de confiance.

Dans la séance de la même assemblée, du 22 octobre, on s'est revenu sur la nomination de M. Schinas, et après une longue et sérieuse discussion, le sénat a décidé la question de non paiement, a déclaré, à l'unanimité, qu'il ne reconnaissait pas des places non rétribuées.

Par une ordonnance du 22 octobre, a été autorisée, sur la proposition de M. Tossizza, consul-général de Grèce à Alexandrie, et M. Stavros, directeur de la Banque nationale, la création d'une société ayant pour but d'ouvrir des inscriptions de 400 drachmes à l'effet de creuser le canal d'Egripos (Négrepont) pour le rendre navigable aux navires de gros tonnage, et de construire des bateaux à vapeur pour le service des ports de la Grèce. Une 400 souscriptions auront été réalisées, les souscripteurs seront appelés à poser les bases de cette importante entreprise. M. Tossizza a souscrit pour 150 actions.

Le prince hellénique s'occupe actuellement des affaires de Céphalonie et du message en date du 9 octobre, du lord haut-commissaire au sénat des îles Ioniennes, message par lequel il dénonce l'existence, à Corfou, d'une société dirigée par le fameux Valianos. Dans une des lettres trouvées sur ce conspirateur émérite, il est fait mention que son concours ne voisin ne voit pas de mauvais œil ces manœuvres. M. Valiano, dans une lettre insérée dans un des journaux de Corfou, avoue qu'une hétairie existe depuis long temps, sous le nom d'hétairie de la Grande-Fraternité, mais qu'elle n'a pas d'autre but que la conquête de la Turquie qui serait réalisée à cette heure, si S. M. le roi de Grèce ne s'était pas toujours déclaré contraire à ce projet !!!

Le fait est, que depuis l'année passée, Corfou était devenue le centre d'une hétairie contre la Turquie et que le journal, organe en était M. Tissamenos, et si nous sommes bien informé, depuis l'année passée aussi, lord Seaton, à cette époque lord commissaire des îles Ioniennes, fut informé que la présence de M. Tissamenos à Corfou devenait dangereuse pour la tranquillité de l'Empire ottoman. Ainsi, la conduite de M. Valiano ne serait que la conséquence des intrigues de M. Tissamenos.

---

# EXTERIEUR.

## REVUE POLITIQUE.

Commençons par la France. — Dans notre dernier numéro, nous avons dit les bruits contradictoires mis en circulation, concernant la prétendue dissension survenue entre le Président de la République et la majorité de l'Assemblée législative à la suite du rapport de M. Thiers, relatif aux affaires de Rome. Il était aisé d'y reconnaître le résultat d'intrigues dont le gant a été malheureusement jeté depuis quelque temps, au sein des partis pour la plus grande publique habile. Mais que sera-t-il sorti de tout cela ?

Rien de conforme aux espérances des anarchistes ou des hommes à arrière-pensée ; rien de contraire à la politique modérée qui a été suivie depuis le 10 décembre. Les hommes réellement dévoués à l'ordre et aux garanties qu'il réclame se seront groupés, auront reconnu leurs forces et formé ainsi le noyau d'une majorité compacte, ferme appui de l'autorité et garantie de la liberté. (C'est au 18 octobre qu'avaient été faites dates de cette grande question).

Qu'y avait-il d'ailleurs de vrai, de réel, au fond de cette agitation factice ?

« Mettons, s'écriait la veille, le *Pays*, mettons de côté quelques articles de journaux exagérés, soit qu'ils attaquent ouvertement soit qu'ils provoquent sous le secret ; négligeons quelques hommes que l'esprit de parti s'engage, voyons au fond des choses. Nous ne trouvons, sur les bancs de la majorité législative, qu'une idée, un sentiment, une volonté ; le besoin de concentrer les efforts communs, pour cicatriser les plaies de la France. A l'œuvre les mêmes tendances sont manifestées ; la conduite tenue depuis le 10 décembre par Louis-Napoléon garantit au pays celle qu'il doit continuer à suivre.

» N'existe t il donc pas dans cet accord de vues et de dévouement patriotique un trait d'union assez puissant pour allier entre eux deux pouvoirs qui doivent se prêter un mutuel concours ? Unis, ces deux pouvoirs braveront tous les efforts de l'intrigue, et imposeront silence à des espérances insensées, aussi bien qu'à des calculs odieux. Les hommes éminens dont les noms, habilement exploités, servent à masquer les desseins secrets des minorités aveugles, ne sauraient permettre plus longtemps à l'équivoque de jeter le trouble dans les esprits.

» Le pays n'a pas encore eu le temps de se préoccuper de ces tentatives de division. Il ne faut pas que les révolutionnaires puissent nourrir plus longtemps de coupables espérances, et rendre à l'incertitude des populations qui renaissent à peine à la confiance.

» La discussion doit s'ouvrir prochainement au sujet des crédits demandés par le gouvernement, pour subvenir aux dépenses de l'expédition romaine.

» Il sera facile alors de cimenter une alliance nouvelle et durable entre l'élu du 10 décembre et une majorité compacte, homogène, anti-révolutionnaire, par un vote qui mette dans une pensée commune les idées exprimées dans le rapport de M. Thiers et les pensées d'ordre et de liberté qui animent Louis-Napoléon. Ces pensées peuvent trouver, dans une application intelligente du *mots propres*, l'expansion qu'elle réclament. La majorité ferait un acte sage, sans doute, et vraiment conforme aux tendances du pays, en exprimant l'espoir que le gouvernement cherchera, par tous les moyens conciliables avec le respect dû au Saint-Père, à développer les libertés dont Pie IX a voulu, sans doute, déposer le germe dans son *motu proprio*. »

Ces vœux sincères à ceux si patriotiquement exprimés par le *Pays* et espérons qu'à l'heure où nous traçons ces lignes, on n'en est plus en France à en attendre la réalisation.

C'est le 10 juin, qu'a commencé le trop fameux procès du 13 du même mois. Toutes les précautions ont été prises pour maintenir la tranquillité au dehors et pendant le temps que l'ordre a régné à Versailles. Paris, de ton côté, semble avoir fort peu soucieux de de l'issue de cette affaire qui faillit cependant compromettre, il y a un an, le repos de la France entière !

Du deplorables épisodes ont signalé les dernières élections de Paris et de Perrinon à la Guadeloupe ; des actes de violence ont été exercés contre M. Bissette qui avait été représenté comme l'ennemi des Noirs. Des hommes excités par des meneurs s'étaient rués sur le candidat des colons au vu de tous les cris furieux de mort à Bissette ! Vive Schœlcher ! Livrez nous Bissette ! Nous voulons manger sa chair ! Nous voulons boire son sang ! Or M. Bissette est lui-même de la race noire ; il n'a cessé de travailler, il a combattu pendant vingt-cinq ans pour leur cause ; mais il professe aux mêmes temps des principes d'ordre et de conciliation qui ne sont pas ceux mêmes goûtés là bas que dans certaines contrées de l'Europe.

L'incendie, le pillage vinrent aggraver encore les menaces sauvages et les actes de violence de la population noire qui flétrissait ainsi les premiers pas d'une liberté pour laquelle il faut bien dire qu'elle n'était pas suffisamment préparée. Ces crimes, ces délits ont été constatés par les procès-verbaux et aux mendes électorales du parti de MM. Schœlcher et Perrinon.

Des protestations et des contre-protestations ont eu lieu : les unes pour attaquer, les autres pour défendre la validité du scrutin qui a donné environ 15,500 suffrages à MM. Schœlcher et Perrinon, contre 4,400 suffrages à M. Bissette.

La discussion a été longue et souvent très-vive en personnalités et en accusations extra-parlementaires. M. Perrinon, M. le général Cavaignac et M. de Tracy, ministre de la marine, ont pris la parole.

Enfin, et au milieu d'un effroyable vacarme, la clôture de la discussion ayant été prononcée, l'Assemblée a adopté, à une très-grande majorité, les conclusions de la commission, tendantes à l'annulation des élections de MM. Schœlcher et Perrinon.

En Angleterre, l'agitation produite par le différend turco-austro-russe, vient de se calmer un peu. On semble attendre avec beaucoup de quiétude et d'assurance, dans le public, l'effet que doit produire la note collective que l'Angleterre et la France ont adressée à l'empereur de Russie, pour appuyer le refus de la Porte de livrer les réfugiés hongrois et polonais.

D'autre part, la lettre de Kossuth à lord Palmerston est citée en entier par plusieurs journaux. Elle présente sous un jour erroné les faits relatifs au gouvernement turc ; et cela, d'après ces mêmes journaux, se peut aisément expliquer :

« Kossuth est à Widdin, il ne connaissait pas ce qui se passait à Constantinople, et il a écrit sous l'influence d'un incident qu'il a pris pour un système. Il suffit de faire remarquer que le refus d'extradition signifié au prince Radziwill par le Sultan avait tranché la question quinze jours avant